



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

Nombre de conseillers :  
ID : 033-213302615-20260507-2026\_05\_08-DE



En exercice: ..... 15  
Présents : ..... 13  
Votants : ..... 15  
Absents : -excusés : 2  
Procurations : ..... 2

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-05-08

### Objet : Devis fauchage

L'an deux mille VINGT SIX, le 6 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 30 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur GATINEL Didier, Maire.

**Présents** : M. GATINEL Didier, M. MESSAHEL Maurice, Mme FORESTIER Nathalie, M. LAGARDE Dominique, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme DELFOUR LACOMBE Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, M. ROCHER Dominique, M. DELAIRE Claude, M. DEFFIEUX Marc, Mme FLEURY Aurore, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie

### Absent :

**Absentes excusées** : Mme MASIN Claudie, Mme SABACA Emmanuelle

### Exclus :

**Procuration** : Mme MASIN Claudie à Mme PARET Aurélie, Mme SABACA Emmanuelle à Mme FORESTIER Nathalie

**Secrétaire de séance** : Mme FORESTIER Nathalie

**POUR : 15**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

Monsieur MESSAHEL, adjoint au Maire, explique qu'il est nécessaire d'effectuer un fauchage des accotements de la commune.

Il propose deux devis :

- entreprise Allary pour un montant de 18 780 €
- entreprise Gaby débroussaillage pour un montant de 17 720 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire intervenir l'entreprise Gaby débroussaillage pour un montant de 17 720 €.

A Lussac, le 06/05/2026

Le Maire,

Didier GATINEL

